|  |  |
| --- | --- |
|  | **Document C25/122-F** |
| **9 juillet 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |

DÉCISION 643

(adoptée à la huitième séance plénière)

Dates et durée des sessions de 2026, 2027 et 2028 du Conseil  
et des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil  
et des Groupes d'experts pour la même période

Le Conseil de l'UIT,

compte tenu

*a)* de la Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, aux termes de laquelle le Conseil de l'UIT, à chacune de ses sessions ordinaires, est chargé de planifier ses trois prochaines sessions ordinaires en juin-juillet et de revoir cette planification d'une année à l'autre;

*b)* de la Résolution 111 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, aux termes de laquelle "l'Union et ses États Membres devraient tout faire, dans la mesure du possible, pour éviter que la période prévue pour une session du Conseil coïncide avec la période de célébration d'une fête religieuse considérée comme importante par un État Membre du Conseil",

soulignant

*a)* la nécessité de planifier, dans toute la mesure possible, les sessions ordinaires du Conseil autour des mêmes dates chaque année, afin de faciliter l'organisation des autres manifestations de l'UIT;

*b)* que la planification des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) et des Groupes d'experts (EG) au cours des trois prochaines années permettrait non seulement d'améliorer la planification générale des manifestations de l'UIT, mais aussi de réduire le risque de chevauchement,

rappelant

la Décision 642 (C24) du Conseil, dans laquelle sont confirmées les dates et la durée des sessions de 2025, 2026 et 2027 du Conseil et des séries de réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts pour la même période,

considérant

*a)* la Décision 640 (C24) relative au nouveau projet réévalué pour les locaux du siège de l'UIT et la nécessité de trouver des salles de réunion en dehors du siège de l'UIT au cours de l'année 2028;

*b)* que le Centre International de Conférence de Genève (CICG) ne sera pas disponible durant la majeure partie de l'année 2028,

ayant à l'esprit

la Décision 11 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires relative à la création et à la gestion des groupes de travail du Conseil, qui se réfère à l'Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence sur les possibilités de réduction des charges,

décide

1 que la session ordinaire de 2026 du Conseil se tiendra à Genève pour une période de neuf jours ouvrables, et que cette session et la série de réunions des GTC et des EG associée auront lieu aux dates suivantes:

– Série unique de réunions: du lundi 12 janvier au vendredi 23 janvier 2026;

– **Session de 2026 du Conseil: du mardi 28 avril au vendredi 8 mai 2026**, la séance finale devant se tenir le samedi **7 novembre 2026**, avant le début de la Conférence de plénipotentiaires de 2026;

2 que la session de 2027 du Conseil se tiendra à Genève pour une période de neuf jours ouvrables, et que cette session et les séries de réunions des GTC et des EG associées auront lieu aux dates suivantes:

– Première série de réunions: du lundi 18 janvier au vendredi 29 janvier 2027;

– **Session de 2027 du Conseil: du mardi 8 juin au vendredi 18 juin 2027**;

– Deuxième série de réunions: du lundi 30 août au vendredi 10 septembre 2027;

3 que la session de 2028 du Conseil se tiendra à Genève pour une période de neuf jours ouvrables, et que cette session et les séries de réunions des GTC et des EG associées auront lieu aux dates suivantes:

– Première série de réunions des GTC et des EG (9 jours): du mardi[[1]](#footnote-1)1 11 janvier au vendredi 21 janvier 2028 ;

– **Session de 2028 du Conseil: du mardi 13 juin au vendredi 23 juin 2028**;

– Deuxième série de réunions des GTC et des EG (9 jours): du mardi1 12 septembre au vendredi 22 septembre 2028.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. 1 La manifestation commencera un mardi si elle a lieu à Palexpo, afin que la salle puisse être préparée le lundi précédant la première réunion. [↑](#footnote-ref-1)